

de St. Boniface. Noblesse et dignité obligent. Aussi, dans la dernière partie de son discours le prédicateur ne pouvait passer entièrement sous silence les rapports du grand pontife avec les chefs de nos gouvernements, il ne pouvait taire ce qu'il a fait pour les siens. La brûlante question de l'amnistie était sous les yeux de tous.

Vous attendez maintenant de moi, mes frères, que je vous dise un mot de l'Archevêque qui aimait son pays d'adoption et s'efforçait de lui être fidèle. Les évènements sont encore trop près de vous; mais quand le calme sera devenu parfait dans les esprits, les intelligences comprendront mieux qui dans cette période, peut être la plus agitée de sa vie, que l'Evêque a pris surtout pour règle de conduite les graves enseignements qui lui étaient donnés au jour de sa consécration épiscopale. Alors on lui disait: *Veritatem diligat neque eam deserat aut laudibus aut timore superatus*; l'Evêque doit aimer avant tout la vérité et rien ne l'en éloigne, pas plus les louanges que les menaces. On ajoutait encore: *Non ponat tenebras lucem neque lucem tenebras*; l'Evêque ne donne pas les ténèbres au lieu de la lumière et la lumière pour les ténèbres.

L'Evêque donc, comme St. Ambroise, comme St. Athanasie, prend pour devise, dans ses rapports avec l'Etat, qu'il ne lui est pas permis de concéder aux fautes des meilleurs gouvernants; et que toute faiblesse dans la cause de la vérité est à la fois un crime contre Dieu et contre la patrie elle-même.

Il sait par expérience que tout ce qui affaiblit la religion par un contre coup funeste, ne tarde pas à affaiblir la société et l'ordre qui y règne. Il se souvient de cette parole d'un des plus illustres Evêques de nos jours, celui qu'on appelle le nouveau St. Hilaire des Gaules: "que loin de nous savoir gré de nos descendances en matière de religion; et de tout ce qui touche aux principes de la morale, les hommes éclairés devraient nous faire les plus amers reproches de toute complaisance qui précipite la ruine des Etats et la chute des trônes."

Eh bien! mes frères, l'histoire de votre pays n'aura plus tard une page qui dira une fois de plus au monde ce que c'est qu'un Evêque aimant Dieu, l'Eglise et son pays; l'histoire dira la sagesse du Prêlat qui, sans méconnaître le prix d'une sécurité acquise aux particuliers, s'effraie, s'alarme de l'impuissance d'une demi-mesure pour le salut de la nation.

Dans cet admirable discours tout serait à ôter, mais il est évident que l'espace dont nous pouvons disposer pour cette Revue ne nous permet point de le faire davantage.

Avant et après la messe, d'éloquentes et affectueuses adresses furent présentées. Nous avons admiré celle du clergé de St. Boniface; du chanoine Hicks et de M. l'abbé Poulin du diocèse de Montréal; au nom de Mgr. Bourget, évêque de Montréal; de M. l'abbé Poulin faisant, de plus, à Sa Grâce, au nom de ses frères, de ses amis et de ses admirateurs de la Province de Québec, l'offrande de l'orgue dont nous avons déjà dit un mot à nos lecteurs; et de l'hon. M. J. Dabuo, président de la société St. Jean-Baptiste.

Nous reproduisons la réponse que le vénérable archevêque a faite à l'adresse que lui a présentée son clergé. A la lecture de ces quelques paroles on comprendra pourquoi nous les avons choisies.

Vénérables Collaborateurs,

De toutes les choses qui peuvent m'être agréables en ce jour solennel, l'adresse de mon clergé occupe, dans mon cœur, le premier rang. Il m'est doux sans doute de me voir

environné de respect et de l'affection de ceux qui sont confiés à ma sollicitude; mais il m'est encore plus doux de recevoir l'expression de ces sentiments de la part de ceux qui partagent cette sollicitude, et suppléent à tout ce qui me manque pour m'acquitter des devoirs de ma charge pastorale.

C'est à votre zèle et à la bonne entente qui règne parmi nous, qu'est dû ce que nous avons pu faire ensemble pour la sanctification des âmes, et l'extension du règne de Jésus-Christ, dans cette portion de la vigne du Seigneur, nous nous respectons, nous nous aimons mutuellement; aussi je n'ai pas de peine à croire à la touchante expression de vos sentiments à mon égard, lorsque je nourris ces sentiments envers vous.

J'accepte avec reconnaissance vos vœux et vos souhaits, à l'exception pourtant de celui de vingt-cinq années de plus d'épiscopat. Je n'aspire pas à vivre toute cette période, et je comprends, Vénérables Collaborateurs, qu'il vaut mieux qu'il en soit autrement, afin d'obtenir plus sûrement ce que nous désirons tous ensemble pour l'Eglise de St. Boniface.

Je vous remercie, Vénérables Collaborateurs, du beau cadeau que vous me présentez. Ce lustre si élégant et si riche, que vous avez suspendu à la voûte de l'Eglise Métropolitaine, est un bel emblème de ce que vous faites dans cette Eglise et dans les autres Eglises et chapelles de l'Archidiocèse. Un clergé comme celui que j'ai l'avantage de posséder est vraiment le lustre du sanctuaire qu'il orne et qu'il éclaire par sa vertu et sa science.

Cette belle fête, célébrée à St. Boniface, montre la vitalité du catholicisme au Nord Ouest, les progrès immenses qu'il a faits depuis vingt-cinq ans. Puissent les pionniers de la vraie foi ne pas rencontrer de la part des gouvernants civilisés plus d'entraves qu'ils n'en ont offert les nations plongées dans les ténèbres de la barbarie et de l'ignorance.

Union agricole nationale

Les personnes désireuses de s'affilier à cette association et d'organiser un Cercle Local, peuvent obtenir les informations nécessaires, en s'adressant par lettre au sousigné:

J. A. CHICOYNE, St. Hyacinthe,

Secrétaire.

St. Hyacinthe, 11 juillet 1875.

Un honneur pour la classe agricole

Mettant de côté toute considération de parti, nous sommes heureux de saluer l'élection de M. A. C. P. R. Landry, comme député du comté de Montmagny. M. Landry est un cultivateur très-instruit et un homme de talents brillants; il représentera dignement en chambre la classe à laquelle il appartient. Des hommes comme lui, quelques soient d'ailleurs leurs opinions politiques, seront toujours trop peu nombreux dans les conseils de la nation. Cette élection est un honneur et un triomphe pour la classe agricole.

M. Landry est vice-président de l'Union Agricole Nationale. *Semaine Agricole.*

Récolte des graines de trèfle

L'époque pour obtenir une bonne graine de trèfle, c'est de le laisser désemencer, et lorsque la plupart des têtes sont bien mûres, c'est-à-dire lorsqu'on trouve une grande quantité de graines violettes, alors on coupe à la faucille, on a le faux; on laisse sécher les tiges sur le sol sans les lier, puis on les bat sur une bêche dans le champ pour éviter d'en perdre par le transport. On retire la graine de son enveloppe au moyen des machines à battre les grains ou du fléau; ce dernier moyen est lent et dis-